



Repères sur quelques communautés Les Berbères de France, les Africains, les Asiatiques et les Turcs

La région Rhône-Alpes compte plusieurs dizaines de communautés issues de l'immigration étrangère. Nous présentons ici quelques communautés liées à des immigrations récentes et supposées moins bien connues. On s'étonnera de trouver parmi elles les Berbères. Ceux-ci sont parmi les plus anciennement installés dans notre région mais ils ne sont connus qu'à travers leur nationalité d'appartenance ou d'origine ou sous le vocable indistinct de « Maghrébins » ou « d'Arabes ». Nous précisons ci-après quelques éléments d'information à propos de leur langue qui constitue la base de leur originalité.

LES BERBÈRES DE FRANCE

Tamazight (nom de la langue berbère) couvrait initialement une aire géographique immense allant de l'oasis de Siwa en Égypte jusqu'aux îles Canaries. Langue partout minoritaire, le berbère s'est maintenu dans des zones rurales et montagneuses. Elle est, de plus, diversifiée en de nombreuses variétés dialectales¹. Sans reconnaissance institutionnelle formelle en Algérie et au Maroc², Tamazight a un statut de « langue nationale » au Niger et au Mali où elle est parlée par les Touaregs. Le nombre de berbérophones est difficile à évaluer en l'absence de recensements linguistiques fiables et de la situation sociolinguistique générale très défavorable à la langue berbère. On peut cependant estimer les berbérophones à 20-25 % de la population algérienne et à 35-40 % de la population marocaine. S'ajoutent à cela environ un million de Touaregs répartis sur cinq États distincts (Algérie, Libye, Niger, Mali, Burkina-Fasso). Les autres groupes berbères (Libye, Tunisie, Égypte, Mauritanie) sont beaucoup plus réduits et ne comptent que des groupes représentant quelques milliers de locuteurs. Les Berbères constituent l'une des plus importantes communautés d'origine étrangère en France. Ils sont en effet d'abord décomptés comme Algériens, Marocains, voire Tunisiens et... Français. Tout essai de quantification des Berbères en France ne peut donc être qu'approximatif. Ce qui est sûr, c'est que l'immigration maghrébine vers la France (et l'Europe) a d'abord été berbère, aussi bien à partir de l'Algérie que du Maroc : les foyers d'émigration les plus anciens sont la Kabylie (dès le début du siècle) et le Souss (après 1945). Ces régions ont été rejointes par d'autres zones berbérophones à date plus récente : les Aurès pour l'Algérie, le Rif et la province Orientale pour le Maroc. Dans la région Rhône-Alpes, on observe à Saint-Étienne une ancienne présence d'originaires de Kabylie liée à l'activité

minière et industrielle de cette ville. Au total, la population d'origine algérienne en France doit avoisiner aujourd'hui les deux millions et demi de personnes³, dont la nette majorité est désormais de nationalité française. Sur ce chiffre, une proportion de 30 à 40 % doit être berbérophone : une estimation de l'ordre d'un million de berbérophones d'origine algérienne – en majorité de Kabylie – est certainement un seuil minimum. En ce qui concerne l'immigration marocaine, on admettra qu'une petite moitié (40 à 50 %) est berbérophone, soit un total d'environ 250 000 personnes sur la base des chiffres officiels. Au total, le nombre de Berbères en France doit donc se situer aux alentours de 1 250 000 personnes. Sur cette population, une nette majorité est de nationalité française et cette proportion ira en augmentant avec le temps par l'effet mécanique de l'intégration.

LES AFRICAINS

Le recensement de 1999 dénombrait 283 900 personnes ayant la nationalité d'un pays africain situé au sud du Sahara. On en compte environ 10 000 en région Rhône-Alpes. L'évolution du continent africain au cours de la dernière décennie n'est pas sans rapport avec la progression des flux d'émigration. Dix-sept pays connaissent encore aujourd'hui des situations de guerre. Ailleurs la pauvreté persistante et les disparitions d'emplois publics liées aux ajustements structurels imposés par le FMI amplifient aussi les départs.

La diversité culturelle de l'Afrique se reflète de plus en plus à travers les populations immigrées que l'on peut regrouper selon trois grandes zones de provenance correspondant aussi à des aires culturelles relativement homogènes. Les originaires d'Afrique de l'ouest sont les plus nombreux et les plus anciennement implantés. La « région du fleuve » frontalière au Sénégal, au Mali et à la Mauritanie et peuplée par les ethnies soninké et toucouleur connaît depuis les années 1960 une émigration vers la France qui s'est surtout fixée en région parisienne. Les originaires d'Afrique centrale sont venus initialement à partir des années 1980 comme demandeurs d'asile depuis l'ex-Zaïre avant que les flux s'élargissent au Congo à la suite des deux guerres civiles de 1993 et 1997. Les pays voisins comme le Cameroun ou l'Angola comptaient déjà un certain nombre de ressortissants en France. Venant surtout des milieux urbains, ils ont souvent un niveau d'instruction élevé et sont majoritairement chrétiens. Enfin les originaires de l'archipel des Comores dans l'océan indien quittent des

iles trop pauvres pour faire vivre une population en forte augmentation et marquée par une situation politique de plus en plus instable. En région Rhône-Alpes, on ne trouve pas de fortes concentrations résidentielles d'Africains de même provenance. On observe toutefois depuis quelques années un développement de commerces africains dans le quartier de la Guillotière et une tendance de plusieurs familles qui ne parviennent plus à se loger en région parisienne à venir s'installer dans l'agglomération lyonnaise. La vie associative est intense, tournée vers la convivialité et l'entraide. On note beaucoup d'initiatives dans les domaines culturel et artistique mais aussi sanitaire et social. Des liens se sont noués entre les associations et certaines collectivités locales, aboutissant à la mise en place de divers programmes de développement dans les pays de provenance.

LES ASIATIQUES

L'ensemble des ressortissants des pays asiatiques, hormis la Turquie, s'élevait selon le recensement de 1999 à 199 401 personnes. On peut diviser les populations asiatiques en France selon trois grandes zones de provenance : l'Asie du sud, l'Asie du sud-est et l'Asie orientale. La première zone qui correspond au sous-continent indien est surtout représentée par les originaires du Sri-Lanka, réfugiés d'ethnie tamoul fuyant la guerre civile larvée qui sévit dans leur pays. L'immigration la plus importante provient d'Asie du sud-est et est composée principalement des originaires du Vietnam, du Laos et du Cambodge venus surtout après 1975 comme demandeurs d'asile. Leur souvenir évoque le drame des « boat people » qui avait fortement ému l'opinion publique à l'époque. Une partie importante d'entre eux appartenait à la minorité chinoise installée dans ces pays depuis le XIX^e siècle. Beaucoup étaient originaires de la ville de Tewcheo près de Canton et exerçaient des activités commerciales variées allant de la petite épicerie à la banque. À Lyon, les « Tewcheo » originaires du Cambodge sont parvenus en quelques années à s'implanter au sud de la place du Pont et à y développer de nombreux commerces. Parmi les originaires du Laos, un groupe ethnique présente une forte originalité culturelle. Il s'agit des Hmongs, population originaire du sud de la Chine qui vivait sur les hauts plateaux du Laos et qui a massivement quitté ce pays après 1975. Ne connaissant ni écriture, ni mode de vie citadin, les Hmongs ont tout de même pu s'adapter en France grâce au maintien de pratiques solidaires qui les amènent à échanger des services et des infor-

mations entre communautés installées dans différentes villes. De nombreuses familles Hmong se sont installées à Rillieux-la-Pape. Les originaires d'Asie orientale viennent surtout de Chine populaire. Pendant l'entre-deux-guerres, Lyon a reçu beaucoup de Chinois qui bénéficiaient de contrats de formation qu'ils payaient par un travail dans les usines de la ville. Ces « étudiants-ouvriers » qui habitaient le quartier du fort Saint-Irénée comptaient parmi eux quelques futurs dirigeants révolutionnaires. Une exposition réalisée il y a quelques années à la bibliothèque municipale de Lyon rappelait opportunément cet épisode oublié des relations entre notre région et le monde chinois.

LES TURCS

L'immigration turque en Europe constitue la dernière vague migratoire officielle des trente glorieuses. Aujourd'hui, les migrants originaires de Turquie constituent le plus important groupe immigré en Europe et ils sont près de cinq millions dans le monde. En France, le recensement de 1999 a dénombré 205 589 immigrés turcs. En région Rhône-Alpes, ils sont 38 362. Ils viennent essentiellement des régions les moins développées : de l'Anatolie centrale, de l'Est, du Sud-Est et du Nord de la Turquie. Ce sont pour la plupart des paysans sans qualifications professionnelles avec un taux d'analphabétisme important, notamment, pour les femmes qui sortent souvent pour la première fois du cercle de la famille élargie. Les familles turques sont concentrées dans des régions, communes ou quartiers selon leurs lieux d'origine géographique, leur appartenance ethnique ou religieuse. Cette concentration a été favorisée dès le début par des entreprises françaises grâce aux contrats d'embauche établis sur la base de listes nominales préétablies. Aujourd'hui, il est possible d'identifier ces regroupements selon leur lieu d'origine et leur village en Turquie. À Bron dominent les familles originaires du département d'Aksaray. À Vienne et au Péage-de-Roussillon dominent les personnes originaires du département d'Afyon. À Oyonnax dominent les familles originaires d'Isparta, à Nantua les personnes originaires de Yozgat. Contrairement aux apparences, l'immigration turque n'est pas une population homogène. L'organisation de la vie sociale se fait à travers des associations reflétant toutes les divisions que connaît la Turquie sur le plan culturel, politique et religieux. Les associations vont de l'extrême gauche marxiste-léniniste à l'extrême droite nationaliste en passant par des influences reli-

gieuses de diverses tendances. Il faut inclure aussi dans cette catégorie les organisations séparatistes kurdes. Cette population est hétérogène également par sa diversité ethnique. Elle est composée non seulement de Turcs, mais aussi de Kurdes, de Chaldéens, de Kazakhs... Elle reflète aussi la diversité religieuse de la Turquie avec des musulmans sunnites, des Alevi⁴, et des catholiques de rite oriental comme les Chaldéens... ■

Jacques BAROU



1. Dont trois sont actuellement enseignées à l'INALCO, l'Institut national des langues et civilisations orientales : touareg (Sahara-Sahel), chleuh (sud du Maroc) et kabyle (Algérie du nord).

2. La situation évolue cependant très rapidement dans ces deux pays.

3. Certains l'évaluent même à trois millions.

4. Les Alevi représentent environ un quart de la population en Turquie. Ils s'apparentent à la grande famille du chiisme, mais sont de doctrine gnostique et regroupés en confréries. Il y a des Turcs et des Kurdes parmi les Alevi.